
ANDREA GLANDON : Nous sommes à cinq minutes après le début de l'appel, donc on va peut-être commencer.

ALAN GREENBERG : Oui, effectivement, nous sommes à et cinq, nous allons commencer l'enregistrement.

ANDREA GLANDON : D'accord. Très bien. Je vais lancer cela et ensuite, je vous repasserai la parole, Alan.

Nous avons donc commencé l'enregistrement. Bonjour à tous. Bienvenue à l'appel mensuel d'ALAC en ce mardi 2 octobre 2018 à 21:00 UTC.

Nous avons avec nous Barrack Otieno, Holly Raiche, Cheryl Langdon-Orr, Tijani Ben Jemaa, Olivier Crépin-Leblond, Javier Rua-Jovet, Yrjö Länsipuro, John Laprise, Alan Greenberg, Kaili Khan, Ricardo Holmquist, Sébastien Bachollet, Abdulkarim Oloyede, Vanda Scartezini, Andrei Kolesnikov, Joanna Kuleszka, Leah Symekher, Maritza Aguero, Alberto Soto, Gabriel Bombambo.

Nous avons des excuses de Judith Hellerstein, de Maureen Hillyard, de Leon Sanchez, d'Amrita Choudhury, de Bastiaan Goslings et d'Adrian Schmidt.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silva Vivanco, Gisella Gruber, Evin Erdoğan, Siranush Vardanyan, Claudia Ruiz et moi-même, Andrea Glandon. Je m'occupe de la gestion de l'appel.

Je rappelle à tout le monde de donner son nom avant de parler pour des raisons de transcription et pour que les interprètes puissent vous identifier sur les autres canaux. Parlez de manière raisonnable, de manière à permettre l'interprétation. Et éteignez vos micros lorsque vous ne parlez pas pour éviter trop de bruit.

C'est à vous, Alan.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. C'est la dernière fois que je vais entendre ces mots en tant que président de l'ALAC lors d'un appel ALAC, donc c'est un moment important pour moi.

Est-ce qu'il y a des personnes qui souhaitent ajouter quelque chose à l'ordre du jour dans le point divers ? Personne ne lève la main ? Je note qu'il y a quelques personnes qui ont un micro ouvert. Donc Abdulkarim et Vanda, on dirait que vous parlez quand je parle sur Adobe. Ce serait peut-être mieux d'éteindre vos micros ; voilà. Ceci étant, s'il n'y a pas d'autres commentaires sur l'ordre du jour, s'il y n'y a pas de point divers, et bien nous pouvons passer au premier point.

Donc ce qu'il nous reste à faire : il ne nous reste rien à faire, pas de point de travail. Nous allons donc passer directement au point

suivant, donc activités de développement de politiques. Evin, on pourrait peut-être résumer rapidement où nous en sommes sur tout ce qui est encore ouvert, en cours de travail. Est-ce que vous pouvez nous dire ceux sur lesquels il faut prendre une décision ?

EVIN ERDOĞDU :

Merci Alan. Actuellement, il y a quatre déclarations en cours. Premièrement, un point qui est en cours de vote, un vote qui sera terminé ce soir ou demain. Donc il s'agit de la déclaration de l'ALAC sur les nouveaux gTLD, les procédures ultérieures avec Jonathan Zuck qui s'en occupe. Ensuite, deux autres déclarations sont en cours. Il y a un projet préliminaire qui a été publié. Premièrement, le feedback de la communauté demandé par l'ICANN sur le modèle d'accès unifié. C'est Greg Shatan qui s'en occupe. Il est en train de mettre à jour sur la base de l'appel du CPWG qui aura lieu demain.

Ensuite, autre proposition préliminaire publiée aujourd'hui avec Alan Greenberg qui s'en occupe, donc les étapes suivantes des révisions.

Ensuite, proposition de profil de protocole d'accès des données d'enregistrement de gTLD avec Joanna Kulesza et Jonathan Zuck. Donc c'est pour le 13 octobre 2018.

Il y a trois commentaires publics ouverts en ce moment qui n'ont pas encore donné lieu à des décisions. Nous allons en parler

pendant l'appel d'aujourd'hui. Premièrement le RDS WHOIS, donc service d'annuaire avec un rapport préliminaire de l'équipe de révisions pour les recommandations, ensuite, proposition pour les règles de génération d'étiquettes de zone racine pour les scriptes malayalam et tamil. Et enfin, les budgets et plans opérationnels pour l'exercice 2020 pour IANA et pour la PTI.

ALAN GREENBERG :

Merci, Evin. Y a-t-il des commentaires sur ceux qui sont en cours, ceux qui sont en cours de commentaires, ceux sur lesquels on vote ? Alors je note que le commentaire pour les gTLD, c'est le commentaire le plus long qu'on n'ait jamais envoyé ; cela faisait 100 pages. Je ne sais pas quelle était la version définitive mais en tout cas, la version préliminaire faisait 100 pages. Donc franchement, c'est le gagnant en termes d'énergie. Je ne sais pas en termes de qualité, mais je l'espère ; j'espère que la qualité est au niveau que la longueur.

Cheryl, un commentaire à faire ?

CHERYL LANGDON-ORR :

Oui, effectivement, j'aimerais faire un commentaire. Alors là, je mets ma casquette de coprésidente des procédures ultérieures. Donc effectivement, Jonathan et Olivier, le travail qui a été fait au CCWG est impressionnant en termes de mots, de pages, certes. Ceci étant, même si le nombre de mots n'est pas équivalent de la

qualité mais dans ce cas-là, je crois que la qualité y est. Le processus, en fait, a été de consolider les informations au-delà des premières étapes. Je voulais simplement vous complimenter, complimenter votre travail, et l'ALAC de manière officielle et ainsi que le travail du CCWG parce que vraiment, tout ce travail est très apprécié. Et je suis admirative d'un travail qui a été tout à fait sans faille.

ALAN GREENBERG : Oui. Justine Chew a énormément travaillé également sur tous les détails de ce travail et nous l'apprécions énormément. Alors d'autres commentaires sur les commentaires ouverts avant de passer à ceux sur lesquels nous devons travailler ? Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan.

ALAN GREENBERG : Désolé Olivier, on a l'impression que vous êtes dans un tunnel sous l'eau.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ah, c'est la connexion londonienne.

ALAN GREENBERG : Ce n'est pas génial comme son.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Jonathan n'est pas là mais franchement, c'est lui qui doit être félicité pour la majorité du travail. J'aimerais également remercier toutes les personnes qui ont été impliquées dans ce travail, le groupe consolidé. C'est vraiment extraordinaire de voir la communauté se rassembler pour collaborer là-dessus. J'espère que ceci se poursuivra. Et vraiment, ce groupe politiques consolidées est un groupe extraordinaire.

ALAN GREENBERG : Donc j'aimerais clarifier juste un point : en général, on rejoint un des sous-groupes, ce qui vous permet d'arriver au CPWG. Alors étant donné qu'on félicite les gens, alors moi aussi, je souhaite féliciter Jonathan qui a travaillé – un travail qui est souvent ingrat – sur l'infrastructure, donc énorme travail. Très bien.

Alors nous avons trois commentaires publics qui sont ouverts. Premièrement, un qui est facile, c'est une question de génération d'étiquette. Et donc en général, on ne fait pas de commentaires sur ce type de choses. L'ALT recommande que l'on procède de cette manière. L'ALT s'est retrouvée il y a quelques heures, donc tout ceci est nouveau.

Deuxième chose, la proposition de plan opérationnel et de budget pour la PTI et pour l'IANA pour l'exercice 2021. Ma recommandation avec l'appui de l'ALT, c'est de demander à Jean-

Jacques Subrenat, qui vient de rejoindre l'équipe de révision de la PTI et à Mohamed El Bashir qui est membre au comité de clients permanents, de revoir les documents et de faire des recommandations conformément à ce qu'ils pensent par rapport aux commentaires qui seraient utiles de notre part ou alors, simplement, de nous dire si nous n'avons rien à dire. À moins qu'il y ait des gens qui soient opposés, c'est ce que je vais faire, donc de m'adresser à ces deux personnes. Alors j'attends un petit peu pour voir s'il y a des gens qui sont opposés. Je n'entends personne. Holly, allez-y. Holly, vous êtes contre, c'est cela ?

HOLLY RAICHE :

Non, non, je ne m'oppose pas mais pour le groupe chargé des politiques, nous allons réfléchir à l'assemblée générale et à la réunion ATLAS. Donc les personnes qui sont chargées du budget doivent se pencher par rapport à l'équipe de révision où nous avons demandé plus de fonds. Et nous avons coordonné, donc, notre travail. Il faut qu'il y ait un travail de liaison qui se fasse entre les deux groupes à la suite des recommandations du groupe de révision.

ALAN GREENBERG :

Holly, je crois que vous confondez deux documents : il y a le budget annuel de l'ICANN et il y a le budget pour la PTI et l'IANA.

Donc c'est pour cela que je suggérais que les personnes qui sont spécialistes du PTI et de l'IANA, qui sont également membres de la commission de coordination, se préoccupent de cela.

HOLLY RAICHE : D'accord.

ALAN GREENBERG : Très bien, donc nous avons un soutien pour cela.

Et dernier point, je ne suis pas très à l'aise à ce niveau, je ne sais pas si quelqu'un veut s'exprimer, donc le RDS, en ce qui concerne le RDS, le service d'annuaire des données d'enregistrement. C'est arrivé à la suite de la réunion d'ICANN. En tant que président de ce groupe, je ne pense pas que je devrais commenter au nom de l'ALAC à ce niveau. Mais il y a différents points qui ont été soulevés par rapport à la conformité. Et je sais que ce sont des points importants pour At-Large et pour l'ALAC. Donc je pense que cela intéresse certaines personnes. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui voudrait prendre la parole au sujet de ces RDS ? Donc on va en parler à la réunion de demain avec le CPWG. Donc je vois la main de Ricardo se lever. Je ne sais pas s'il voulait s'exprimer à ce sujet. Ricardo, vous voulez prendre la parole ? N'hésitez pas, allez-y.

RICARDO HOLMQUIST : Oui, vous m'entendez ?

ALAN GREENBERG : Oui. Allez-y.

RICARDO HOLMQUIST : Donc c'était sur le point précédent, IANA et PTI, plan opérationnel et budget. Donc il y a une commission et il y a certaines personnes qui siègent sur cette commission, particulièrement pour l'IANA. Cela inclut le PTI et cela a été combiné, ces deux groupes. Donc je voulais clarifier la situation.

ALAN GREENBERG : Très bien. Donc vous pouvez en parler au CPWG demain si vous êtes à la réunion de demain, mais merci de votre intervention. Est-ce que quelqu'un a des idées sur la révision du RDS, ce service d'annuaire ?

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. Je veux m'assurer que les membres de l'ALAC auront la possibilité de s'exprimer. Une nouvelle fois, je parle de procédures ultérieures puisque je suis coprésidente de ce groupe et je suis également liaison avec la GNSO. Et je pense qu'il est très important que le CPWG, ce groupe de travail, se penche sur cela. Et je crois que l'ALAC devrait soutenir et encourager un commentaire à ce sujet. Il y a plusieurs recommandations à

plusieurs niveaux et il y en a quatre à cinq qui ont un impact sur les procédures ultérieures.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup, Cheryl. Il y a eu beaucoup de débats au niveau de l'ALAC sur le RGPD et sur l'impact du RGPD sur notre monde. Donc l'équipe de révision a travaillé avec les forces de l'ordre. Le message était très clair ; c'était très intéressant, ce débat.

Holly, allez-y.

HOLLY RAICHE : Moi, je lève la main de manière... Est-ce qu'il y a quelque chose dans le rapport que l'on n'a pas dit déjà plusieurs fois dans le contexte du WHOIS ? Je crois qu'il se passe tant au niveau du processus accéléré d'élaboration de politiques, l'EPDP, que... J'hésite un petit peu à m'embarquer dans quelque chose qui est en rapport avec ce EPDP et le RDS. Je crois qu'on doit se concentrer déjà sur beaucoup. Mais vous savez cela mieux que moi : est-ce qu'il y a dans la révision des points qui ne vont pas être abordés dans le cadre du processus EPDP ?

ALAN GREENBERG : Il y a très peu de chevauchement entre la révision et l'EPDP. Ce pourrait être une possibilité mais en fait, on ne pouvait pas

deviner ce que l'ICANN allait faire pour l'EPDP. Donc en fait, il y a peu de chevauchement à la révision qui se fait actuellement.

Donc une partie significative du rapport, c'est une analyse sur les recommandations de WHOIS. Donc on a pris en compte toutes les recommandations qui ont été faites au niveau du WHOIS et l'ALAC a indiqué ce qu'elle pensait au niveau de chaque recommandation en cochant ce avec quoi nous étions d'accord. Donc il y a diverses recommandations qui ont été effectuées avec des priorités stratégiques. Et je poserais la question, si c'était une priorité stratégique, comment est-ce que le RGPD a pu nous surprendre ? C'est la question que je pose.

Une des recommandations, c'est de parler à d'autres entités pour en savoir plus sur le WHOIS, donc par exemple des commissaires chargés du respect de la vie privée. Donc ce n'est pas quelque chose que l'on fait d'habitude, mais il y a beaucoup de points dans ce rapport, beaucoup de points nouveaux. Et cela va devenir de plus en plus en plus complexe parce que l'aspect de précision du WHOIS est vraiment un problème qui se pose, d'exactitude du WHOIS.

Donc il y a beaucoup de points qui sont aux deux niveaux, mais il y a également des points qui ne sont pas en rapport les uns avec les autres. Donc on va voir ce qui va se passer au niveau du RGPD. C'est loin d'être conclu. Mais il n'y a pas beaucoup de chevauchement.

Je vais vous donner un autre petit exemple. Une des recommandations de la première révision du WHOIS, c'était de créer un portail WHOIS pour aller à un seul endroit et vraiment, avoir les informations WHOIS à partir d'un seul portail. Cela ne marche pas du tout maintenant à cause du RGPD. Cela pourrait être revu, cela pourrait être réparé, mais ce n'est pas encore le cas. Donc cela, c'est un autre exemple du rapport qui existe entre le RGPD et le WHOIS et cette révision du WHOIS. Mais il y a beaucoup d'attentes par rapport au RGPD. Donc c'est un sujet très complexe sur lequel on pourrait parler pendant des heures. Je crois qu'à l'ALAC et à At-Large, quelqu'un devrait se pencher là-dessus.

Cheryl, allez-y. Je pense que vous vouliez reprendre la parole, Cheryl. Vous avez levé la main une nouvelle fois ?

HOLLY RAICHE :

Non. Vous savez – excusez-moi –, je serais très heureuse de travailler avec vous là-dessus, mais c'est vraiment pour le groupe de travail des politiques. Je crois qu'il y a un petit peu plus de chevauchement que cela lorsque l'on parle de l'exactitude du WHOIS. Je n'ai pas lu le transcript de la réunion de Los Angeles, mais il y a eu toute une section à ce niveau où on parlait de conformité, on parlait d'exactitude. Moi, je crois qu'il y a plus de chevauchement que cela.

ALAN GREENBERG : N'oubliez pas que pour le moment, ce sont pour des spécifications temporaires. Tout cela n'est pas encore mis en place. Donc je ne veux pas dire qu'il n'y a pas de chevauchement, mais il n'y a pas beaucoup de chevauchement au niveau des recommandations.

HOLLY RAICHE : Donc vous voulez que le groupe de travail sur les politiques se penche là-dessus ?

ALAN GREENBERG : Non, j'essaie de faire prendre conscience. Je ne veux pas passer trop de temps là-dessus. S'il n'y a pas d'autres personnes qui veulent prendre la parole, et bien nous allons passer au point suivant et j'espère que le CPWG sera en mesure de bien travailler à ce niveau.

La révision des ALS actuelles. Je vais donner la parole à Evin Erdoğdu au niveau des membres individuels également et des dossiers de demande provenant des ALS. Je crois que c'est intéressant de réfléchir un petit peu à ces membres individuels. Evin, vous avez la parole.

EVIN ERDOĞDU : Merci. Donc, en ce qui concerne les ALS, vous avez cela à l'écran, nous avons une augmentation. Nous en avons dans 103 pays, des ALS ; 231 en tout. Il y a Alternative de NARALO qui a été certifiée

et la Société internet de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le chapitre de LACRALO a été certifié également. Nous avons Knujon de NARALO qui a été décertifié, qui a perdu sa certification. Nous avons, au niveau des membres individuels, 91 personnes plus six observateurs ; cinq ont été récemment certifiés d'APRALO, EURALO et NARALO. Et nous avons un dossier de demande de NARALO. Donc voilà la situation actuelle.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup.

Maureen, vous avez levé la main ; je vous donne la parole.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup. Vous avez mentionné plusieurs points importants sur les membres individuels, mais quelque chose qui me préoccupe un petit peu pour le moment, c'est que le processus de dossier de demande, je crois qu'il faut que l'on revoie un petit peu et que l'on clarifie la situation. Par exemple, pour APRALO, nous avons 18 membres individuels et je dirais qu'il y en a très peu qui sont véritablement actifs, engagés dans le processus. Il faut vraiment qu'on se penche là-dessus et que l'on voit comment on fait en sorte que ces personnes soient actives et engagées et comment on évalue leur performance également, comme on le fait déjà pour nos ALS.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Je crois que nous avons cette révision At-Large. Je crois que cela pourrait rentrer dans ce cadre.

MAUREEN HILYARD : Oui, peut-être.

ALAN GREENBERG : Donc la question que je voulais soulever, c'est qu'il y a eu à LACRALO un consensus et il n'y a pas eu de commentaires négatifs, donc les règles ont été acceptées, il n'y a pas eu d'objection, mais je voulais vérifier cela avec Silvia. Donc à LACRALO, il y ce concept de membres individuels. Silvia, vous me dites si j'ai raison ?

SILVIA VIVANCO : Effectivement, je n'ai pas vu d'objection aux membres. Effectivement, il n'y a pas eu d'annonce qui a été envoyée.

ALAN GREENBERG : Donc on peut dire de manière officielle que cinq RALO ont le concept du membre individuel. LACRALO est toujours un cas de discussion de certains détails ; AFRALO, je pense, s'approche du point des deux ans et donc la discussion va être relancée. Mais pour l'instant, donc nous avons des membres individuels pour les cinq RALO et donc j'aimerais qu'on s'applaudisse tous, de manière

virtuelle de toute façon, pour simplement signifier que nous en sommes arrivé à ce point-là.

Alors avant, Alberto et Maritza ont levé la main. Ah, Alberto a baissé sa main, mais je ne sais pas s'il souhaite prendre la parole. Si c'est le cas, et bien qu'il n'hésite pas.

MARITZA AGUERO :

Je voulais simplement mentionner quelque chose. Nous avons proposé un amendement qui sera sujet à un vote de toute la communauté. Il y a une période de commentaires publics qui était ouverte jusqu'à hier ; il n'y a pas eu de commentaires qui ont été faits. En tant que secrétaire générale, je vais envoyer un courriel à la liste de diffusion pour informer tous les membres de ce que nous avons accompli par rapport à cet amendement et par rapport au fait qu'il n'y a pas eu de commentaires qui ont été soumis.

ALAN GREENBERG :

Merci, Martiza.

Alberto, vous souhaitez toujours prendre la parole ? Non, OK.

Alors autre question. Nous avons un commentaire assez curieux d'AFRALO qui est en attente depuis un certain temps : deux membres et deux observateurs qui peut-être deviendraient des membres individuels. Je ne connais pas le processus, je ne sais pas

quel est le statut. Est-ce qu'il y a des gens d'AFRALO qui souhaiteraient faire un commentaire par rapport à cela ? Non ? J'aimerais que le personnel pose des questions par rapport à cela et voit un petit peu ce qui se passe et nous réponde par courriel.

Comme Cheryl l'a dit, nous avons enfin terminé la mise en œuvre de la première révision At-Large.

CHERYL LANGDON-ORR : Et je souhaite simplement dire félicitations. J'attends avec impatience la mise en œuvre de la deuxième partie en 2020.

ALAN GREENBERG : Oui. Alors là, je pense qu'on peut attendre 2026 parce que vu le rythme auquel on va... Il y en a qui sont plus jeunes que moi. Donc voilà, vous avez quelque chose à attendre avec impatience.

CHERYL LANGDON-ORR : Ah ! Non, non, pas du tout, ce sera beaucoup plus rapide.

ALAN GREENBERG : Oui, c'est tout à fait possible. Très bien. Alors merci.

Nous allons passer au point suivant, donc la conclusion du groupe de travail sur la révision At-Large. J'aimerais demander au personnel de confirmer qu'on a au moins huit membres ALAC et cinq régions représentées pour avoir notre quorum. Est-ce que le

personnel pourrait confirmer ? Alors, je considère que le silence veut dire que nous avons un quorum, que tout le monde est représenté. On va donc noter qui est présent de manière à ce qu'on puisse enregistrer le résultat.

Donc ce groupe de travail avait été formé pour superviser la mise en œuvre de la révision jusqu'à la phase de mise en application. Donc voilà, maintenant, nous avons terminé le travail de ce groupe de travail.

ANDREA GLANDON : Alan, tout d'un coup, nous ne vous entendons plus. Je ne sais pas ce qui s'est passé.

ALAN GREENBERG : Ça va mieux maintenant ?

ANDREA GLANDON : Très bien. Allez-y.

ALAN GREENBERG : Je vais donc bien tenir mon téléphone.

Donc nous avons besoin de la confirmation du personnel comme quoi nous avons un quorum, c'est-à-dire huit personnes et toutes les régions représentées.

HEIDI ULLRICH : Oui, Alan. Je regarde les nombres : je vois 12 membres ALAC qui sont présents et nous en avons un de chaque région. D'ailleurs, nous en avons même deux de chaque région.

ALAN GREENBERG : Alors, s'il vous plaît, notez qui est présent parce qu'il faudra faire le suivi auprès de ceux qui ne sont pas présents pour voir si ces personnes veulent voter. Donc j'aimerais maintenant vous demander de voter pour terminer, en fait pour clore ce groupe de travail sur la révision At-Large. Tous les documents seront préservés, la liste de diffusion, etc.

Et puis je demande d'abord s'il y a des gens qui souhaitent s'abstenir, ne pas voter. Pas de mains ? Pas de voix ? Alors je vois qu'Alberto a coché, mais je ne pense pas que cela veut dire qu'il souhaite s'abstenir. Y a-t-il des gens qui sont contre la clôture de ce groupe de travail ? Des votes contre ? Donc apparemment, les 12 membres qui sont présents sont d'accord pour clore ce groupe de travail. Vous avez maintenant l'opportunité de me dire si je me suis trompé.

Alberto, allez-y, vous avez la parole. Alberto nous dit que ça va, il n'y a pas de problème.

Nous avons donc 12 membres qui ont voté pour clore. Donc le personnel vérifiera auprès des autres personnes si leur vote est

différent mais pour l'instant, nous avons 12 voix. Cela représente la majorité. Le groupe de travail est terminé et vous avez les remerciements de l'ALAC et certainement du président de l'ALAC. Lorsque nous avons mis en place ce groupe de travail, personne n'aurait pu imaginer la quantité de travail que cela allait représenter, donc j'apprécie énormément tout ce qui a été fait.

Donc voilà, nous en sommes maintenant à la phase de mise en œuvre de certaines recommandations qui, à mon avis, sont tout à fait viables et qui vont, donc, aider At-Large plutôt que de lui nuire. Donc je pense que nous avons vraiment progressé et vous avez l'appréciation, la gratitude de toute la communauté.

Ensuite, la question du EPDPD, donc point suivant à l'ordre du jour. Donc je vais décrire rapidement ce qui se passe. Nous en parlerons davantage demain au CPWG. Donc si ceci vous intéresse, n'hésitez pas à écouter ce qui se passera. Nous en parlerons davantage à ce moment-là. Nous verrons un petit peu les résultats de la réunion en personne.

Donc le groupe s'est retrouvé pendant trois jours à Los Angeles la semaine dernière. Je dois dire que j'ai participé à beaucoup de réunions dans toute ma carrière et je ne me souviens pas d'avoir passé trois jours de suite à travailler de manière aussi intense. Ce n'est pas que les journées étaient longues. On travaillait de 8:30 à 17:30, 18:00, ce qui n'est pas inhabituel, mais c'est surtout

l'intensité de notre travail, la quantité, enfin le niveau de concentration qui était vraiment extraordinaire.

Donc la réunion était intéressante. Elle était organisée par deux personnes, deux animateurs. Je ne sais pas si vous les connaissez : David Plum, qui travaille avec la médiation à LACRALO et une autre personne du même groupe. Et grâce à ces deux animateurs, je crois que cela nous a permis de bien avancer. Il y a eu quelques problèmes de communication, certes, ce qui n'est pas surprenant mais d'une manière générale, c'était positif.

Alors, il y a certains points critiques qui ont pu être résolus : donc l'objectif du traitement des données et les actions relatives au traitement de ces données par rapport aux points critiques. Et c'est vraiment la partie cruciale du raisonnement pour continuer d'utiliser le WHOIS à l'avenir. Mais simplement la collecte des données, c'est déjà une des questions importantes. Et c'est vraiment ce qui avait été identifié par les commissaires des données, c'est que nous n'avons pas prouvé pourquoi c'était légal et pourquoi c'était nécessaire. Donc on a beaucoup travaillé sur ceci.

Il y a eu une réunion ce matin où il a été dit que tout le monde n'était pas nécessairement d'accord avec ceci, donc il y a eu un petit peu des suites à tout ceci. Mais il n'est pas inhabituel dans ce type de processus de revenir un petit peu en arrière, donc c'est à peu près normal.

Il y aura un rapport après Bruxelles qui nous permettra de confirmer le raisonnement par rapport au traitement des données, quels sont les processus qui sont permis. Et il y a également quelque chose d'un peu moins clair : qui est le contrôleur, qui définit les règles, qui a la responsabilité au niveau juridique ? La question est complexe, elle est complexe en partie parce que la loi est complexe et en partie parce que l'ICANN et le WHOIS ne correspondent pas au modèle qui existait à l'époque où ces lois ont été écrites. Nous sommes tellement différents du reste qu'il est difficile de correspondre à ceci. Mais la loi ne va pas changer à court terme, donc il faut y travailler.

Nous avons un petit peu discuté avec Göran Marby, surtout sur la question de la responsabilité, dans quelle mesure est-ce que l'ICANN peut endosser la responsabilité des parties contractantes. Et cela, c'est important pour deux raisons. Parce qu'il y a une responsabilité. Et si les parties contractantes commençaient à recevoir des amendes ou si elles arrêtaient de signer des contrats, et bien tout le concept de ces affaires dans les noms de domaine, tout ceci s'écroulerait. Et de tout évidence, personne ne peut se permettre de laisser ceci se produire, du point de vue financier comme du point de vue conceptuel.

Et au delà de cela, le modèle d'accès dont on parle depuis ces derniers mois, donc ce modèle d'accès unifié, ce que considèrent les BC et l'IPC comme modèle d'accréditation, tout ceci ne

fonctionnera pas sans qu'on réduise les responsabilités dans parties contractantes parce que les parties contractantes ne sont pas prêtes à endosser le risque dans le cadre d'un système automatisé parce que ce serait à eux de payer le prix, un prix qui serait trop élevé. Donc on va voir, cela va être intéressant en termes de délais. Je ne sais pas exactement ce qui va se passer à ce niveau-là mais bon, tout ce que je peux vous dire, c'est que c'est intéressant.

Je vais passer la parole à Hadia, qui a peut-être quelque chose à ajouter. Voilà, donc c'est un résumé très bref, on en parlera davantage demain mais si Hadia a d'autre chose à dire, je lui passe la parole. Sinon, Holly a levé la main. Alors Hadia n'est pas audible, un petit instant ; nous ne comprenons pas ce qu'elle dit.

HEIDI ULLRICH : Hadia a utilisé le chat pour nous dire : « Vous avez tout couvert, Alan. »

ALAN GREENBERG : Donc allez-y, Holly.

HOLLY RAICHE : Quelques commentaires. Il y a eu une réunion de trois jours qui a été très utile. Je crois qu'on aura besoin de voir ces transcriptions. Je sais qu'il va y avoir une séance à Barcelone également. Mais

pour ceux qui ne seront pas là, c'est intéressant d'avoir accès à la transcription de la réunion.

ALAN GREENBERG : Oui, bien entendu. La séance à Barcelone, c'est dans deux semaines et demie. J'espère qu'on aura beaucoup progressé d'ici là et ce sera différent. Donc oui, je vous enverrai ces documents au CPWG. Vous avez des archives, en effet, qui sont disponibles.

HEIDI ULLRICH : Merci beaucoup pour le lien qui a été mis sur le chat.

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur l'EPDP ? Sans quoi, nous passons aux règles de procédures. Vous devriez avoir reçu un message de ma part avec des informations sur les changements proposés. Et je vais passer simplement quelques minutes pour passer cela en revue.

Donc nous pourrions avoir une conférence téléphonique spécialisée là-dessus avant Barcelone. Il y aura un petit peu de temps à Barcelone pour en parler, mais si vous avez des préoccupations, de inquiétudes, on pourra essayer de régler cela avant. Donc la plupart des changements ne sont pas véritablement substantiels. Ce sont des corrections, en général,

qui devaient être effectuées, des clarifications qui étaient nécessaires également à nos règles de procédures.

Donc si vous pouvez mettre le document, s'il vous plaît, à l'écran, ce serait très utile. Il y aurait un ou deux points qui seraient intéressants. Je ne pense pas que cela va porter à controverse. On va regarder le document en premier pour pouvoir y réfléchir tous ensemble.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : Donc c'est le bon document, Alan ? C'est bien cela, les règles de procédures ALAC ?

ALAN GREENBERG : Oui, tout à fait. Donc je vois qu'il y a des numéros de page. J'essaie moi-même de retrouver les bonnes pages. Donnez-moi s'il vous plaît une seconde pour me mettre à jour... Voilà, j'ai trouvé, page 2. Donc il n'y a pas de changement, vraiment, qui pourrait porter à controverse. Donc référence aux utilisateurs individuels. Lorsque l'on a écrit et rédigé ces règles, il y avait un RALO qui avait des utilisateurs individuels. Donc j'ai essayé de faire un minimum de changements. Donc cela, c'était par rapport aux ALS également. Donc cela, ce n'est pas extrêmement important.

Si on va au bas de la page, voilà, une des conséquences du changement des textes statutaires après la transition IANA, c'est que tout a été renuméroté. Il y a une section de rajoutée, section

7, vous le voyez. Ce n'est plus IV, maintenant, on n'utilise plus de chiffre romain, on utilise donc des chiffres comme 7, ça a été numéroté comme 7.13.

Donc les points peu importants, des problèmes de ponctuation qui ont été réglés et un petit peu nettoyés.

Au bas de la page 8 maintenant, entre 8 et 9, vous voyez c'est le point 5.9.9 et 5.9.10. Avant, il y avait des présidents d'AC et de SO et les interprétations. Moi, je suis président toujours de l'ALAC, pas de At-Large. Le président ou le président de la GNSO est également président de la GNSO. Et cela, ça a surpris un petit peu certaines personnes. Donc il y a un sous-groupe. Et donc au niveau de la GNSO, il y a deux sous-groupes et donc il y a un président pour les deux sous-groupes. Cela, c'était dans les textes statutaires. Mais il n'y avait pas un rôle spécifique.

Maintenant, avec les nouveaux textes statutaires, vous avez, pour les présidents, des responsabilités très claires pour sélectionner par exemple les membres de l'équipe de révision. Et cela, c'est quelque chose d'important. Ce n'est pas la communauté habilitée, c'est les sept responsables, présidents de ces SO et AC. Donc cela, c'est des responsabilités un petit peu différentes par rapport à l'ICANN, responsabilités de ce président ou présidente, qui sont donc données par les textes statutaires pour par exemple par le Conseil d'Administration pour SSR2 récemment. Cela, c'est

simplement essayer de rendre plus claire une situation qui existait déjà.

La page 16, voilà. On n'avait jamais utilisé les courriels pour prendre des décisions par consensus. On le fait beaucoup plus maintenant et là, on l'indique pour les décisions au consensus prises par courriel. Tous les membres de l'ALAC doivent être présents et le manque de consensus est déterminé sur la base d'un désaccord exprimé au paragraphe 12.1.3.

Maintenant, nous passons à la page 18 avec une autre révision de ces règles de procédures. Les réunions de l'ALT, donc de l'équipe de direction. On précise, donc, le fait que ces réunions ont toujours été ouvertes, mais cela n'a jamais été dit précisément. Donc là, on reconnaît le fait que ces réunions de l'équipe dirigeante de l'ALAC sont tout à fait ouvertes.

Alors maintenant, nous passons au point suivant. Voilà... c'est bon. Donc cela, c'est une clarification, tout simplement, déterminant qui devient président. Donc les critères, c'est que vous avez assez de votes pour gagner. Il y a une situation possible : si un président a 13 voix pour et qu'il y avait deux autres candidats avec une seule voix, si vous lisez les règles de procédures, ce n'était pas clair qui allait être le vainqueur. Vous deviez éliminer tout d'abord le candidat ayant reçu le moins de voix. Là, maintenant, vous expliquez clairement, vous déterminez clairement comment on détermine qui a gagné l'élection.

Là, nous avons deux options. Je ne sais pas très bien comment gérer cela, alors je vous pose la question. Qu'est-ce que vous préférez ? Ce n'est pas hyper important, mais on doit faire un choix. Si on a trois candidats, si on a deux candidats ex æquo, le premier candidat n'a pas assez de voix pour gagner au premier tour mais s'il y a deux candidats ex æquo, est-ce que vous éliminez les deux candidats ex æquo ayant obtenu le plus petit nombre de voix ? Et est-ce que là, on revote ou bien est-ce que l'on repart à zéro ? Donc vous avez les deux options à l'écran. Moi, je n'ai pas vraiment de préférence. Il faut réfléchir à cela et décider. C'est une situation qui n'avait jamais été couverte dans nos règles de procédures et cela pourrait clarifier les choses.

Donc à la page 30 maintenant, regardons ce que nous avons à la page 30. Alors, deux changements. Cela, c'est pour le Conseil d'Administration, la sélection pour le Conseil d'Administration. On clarifie une nouvelle fois les choses, indiquant que l'expression d'intérêt doit être publiée pour permettre aux électeurs de prendre leur décision. Et il y a un processus de demande également, de pétition auprès des RALO pour qu'un candidat non sélectionné soit remis au vote, reproposé au vote. Donc si les RALO prennent cette décision, il faut avoir publié les expressions d'intérêt des candidats pour que les décisions puissent être prises et si un candidat ne veut pas que cela soit publié – cela, c'est un point qui a été soulevé.

La deuxième section que vous avez sur cette page, c'est le processus de demande. Quelle est l'intention de cela au départ ? C'était si trois RALO pensent que le BCEC a fait des erreurs, même s'ils ont été sélectionnés par les RALO, donc si des RALO ne sont pas d'accord, ils ont omis un candidat par exemple, et bien cela, c'est un processus que nous suggérons. Et je crois qu'il y a différents points de vue, comment gérer cela. Cela peut porter un petit peu à la controverse. Donc regardez, s'il vous plaît, de près, analyser ces modifications aux règles de procédures, communiquons par courriel. Et on peut faire un webinaire pour rentrer dans les détails si cela vous intéresse. Il y a d'autres modifications sur les guides pour l'envoi de courriel à l'ALAC, mais c'est très très simple. On a une période d'avertissement de trois semaines qui doit être donnée pour permettre une modification des règles de procédure. C'est pendant le mardi de la réunion de Barcelone que cela va expirer, une expiration. Donc nous devons approuver le mercredi ces différents points.

Voilà tout ce que je voulais dire à ce sujet. Je ne sais pas si quelqu'un veut rebondir là-dessus, si on doit rentrer dans les détails maintenant, mais je crois qu'il vous faut d'abord vous familiariser avec ces éventuelles modifications et les regarder de plus près. Mais n'hésitez pas à prendre la parole maintenant. Très bien.

Donc passons au point suivant à l'ordre du jour, la révision de la mise en œuvre de la révision d'At-Large. Donc je vais passer la parole à Maureen Hilyard qui est chargée de cela.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup. J'espère que vous m'entendez bien.

Au sujet de la révision... D'accord, très bien, donc le groupe de travail pour la révision de la mise en œuvre de la révision d'At-Large a travaillé. Et je suis heureuse de dire qu'il y a de plus en plus de membres qui s'intéressent à cela. Mais parfois, il y a certaines personnes qui sont sur la liste qui ne participent pas. Donc on a toujours besoin de plus de participants. Et j'aimerais rappeler à tout le monde que cette activité se concentre sur une proposition qui provient du Conseil d'Administration.

MAUREEN HILYARD : Il s'agit de notre première priorité sur la base de ces quatre propositions. Donc n'hésitez pas à continuer de soumettre vos idées.

Par rapport au tableau de planification de développement, je ne sais pas si vous l'avez regardé, mais il y a deux principaux domaines. Donc vous avez un petit peu le progrès qui est décrit avec chaque équipe ainsi que les informations que nous recevons sur le progrès. Donc à chaque fois qu'on se retrouve, on met à jour le progrès, au fur et à mesure que le progrès se produit.

Pendant ces trois semaines, nous avons principalement décidé de consacrer les trois semaines à venir pour rédiger une proposition préliminaire qui pourrait être le sujet de la discussion à Barcelone. Alors par rapport à la liste de diffusion, j'ai envoyé des messages et j'espère que chaque équipe pourra travailler...

INTERPRÈTE : Désolée, nous avons des interférences.

MAUREEN HILYARD : Donc j'ai différents groupes de personnes qui travaillent à différentes activités au sein de l'At-Large et ces personnes ont été désignées volontaires, pour ainsi dire. Mais l'idée, c'est vraiment d'impliquer un nombre maximal de responsables au sein de l'At-Large parce que tout le monde est censé adhérer au projet. Notre prochaine réunion sera le 9 octobre et donc vous êtes tous invités à y participer. Nous aurons une mise à jour à vous faire à ce moment-là et des discussions par rapport à ce qui sera fait à Barcelone et au-delà. Merci.

Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR : Écoutez, c'est parfait, je n'ai rien à ajouter. C'était excellent.

MAUREEN HILYARD : Y a-t-il des questions ? Et bien sinon, vous êtes tous invités à la réunion du 9 octobre. Merci. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG : Des commentaires ? D'autres personnes, peut-être ? Et bien, c'est extraordinaire. Des petites descriptions sur ce qui se passe ? Pas de commentaires ? C'est un processus rapide aujourd'hui. On va essayer de commencer sur cette lancée.

Maintenant, nous allons passer au point relatif à ATLAS III. Alors, qui va en parler ? Avant qu'on en parle, j'aimerais quand même mentionner le fait qu'il y a eu un courriel il y a quelques semaines. Donc les présidents des SO et AC ont l'opportunité de parler au PDG avant la réunion, donc nous avons une petite téléconférence qui a été organisée. C'était moi, Maureen également comme nouvelle présidente. Et une des questions que nous avons soulevées, c'est comment allons-nous nous organiser pour prévoir ATLAS III ; comment va-t-on faire pour réserver des salles si on n'a pas de budget ? Donc la réponse du PDG, c'est qu'il allait en parler au Conseil lors d'une réunion à Bruxelles. Et effectivement, la semaine suivante, il en a parlé au Conseil, sans même attendre la réunion de Bruxelles et il a eu l'approbation. Donc nous avons maintenant un budget, nous pouvons commencer à planifier. Bien sûr qu'au dernier moment, si on est dans une situation financière désastreuse, tout pourrait s'écouler parce que rien n'est sûr dans la vie mais pour l'instant, nous pensons pouvoir être financés, et

bien financés même. Je crois que dans la lettre, il était indiqué qu'on pourrait s'attendre à 400 000 \$ maximum, mais je pense qu'on pourrait faire avec moins que ça, donc c'est une bonne nouvelle.

MAUREEN HILYARD : Oui, effectivement. Merci. Alors pas de grand point à discuter là-dessus pour l'instant parce qu'effectivement, on a surtout réfléchi à la logistique des choses. Et dès qu'on a eu l'approbation du Conseil, effectivement, nous nous sommes tout de suite mis au travail pour rassembler des informations et les renvoyer à l'équipe des réunions, qui attend de voir un petit peu ce qu'on souhaite faire.

Donc nous avons commencé ce travail. Est-ce que Gisella est là ? Elle a peut-être quelque chose à dire là-dessus.

GISELLA GRUBER : Oui, oui, je suis là, Maureen.

MAUREEN HILYARD : Est-ce que vous pourriez nous donner un petit aperçu de ce que nous allons faire du point de vue logistique ?

GISELLA GRUBER :

Oui, merci Maureen. Ce que l'on est en train de voir, c'est de mettre en place un emploi du temps préliminaire d'ATLAS III pour savoir un petit peu quel est le nombre de salles de réunion qui sera nécessaire à Montréal. Et donc nous avons assigné ce travail à l'équipe des réunions. Donc il y aura des séances intercommunautaires sur des sujets brûlants. Il y a la question du nombre de sessions parce que ceci varie suivant les différentes réunions générales, donc cela a un impact sur l'emploi du temps.

Nous avons déjà confirmé avec l'équipe des réunions le nombre de salle qui sera nécessaire. Donc une grande salle, je ne sais pas si vous vous souvenez à Londres, pour la séance plénière, il y avait une grande salle, et donc cette grande salle sera également utilisée, ainsi que trois autre petites salles pour les ateliers. Donc tout ceci est en cours de travail. Et d'ici la fin de la semaine, nous aurons quelque chose à vous proposer. L'équipe de réunions devrait confirmer dès demain que nous sommes tous au point, que nous avons tous le même emploi du temps de manière à ce que les choses soient bien faites.

Donc encore une fois, ce n'est pas le contenu dont nous parlons, mais c'est vraiment tout ce qui est logistique, de manière à ce que nous soyons sûrs d'avoir les bonnes salles de réunions ainsi que le bon nombre d'interprètes.

En ce qui concerne l'évènement, la manifestation de networking qui avait été suggérée, l'idée, c'est d'organiser ceci dans un hôtel

à côté, un hôtel voisin. La plupart des hôtels sont reliés au centre, au Palais des congrès par des passages souterrains, donc cela veut dire qu'on n'a pas besoin de sortir, parce que vous savez que les températures à Montréal ne sont pas très élevées. Donc nous sommes en train de voir avec l'équipe quel est le lieu qui conviendrait le mieux. Donc encore une fois, tout ceci est en cours de travail. Nous sommes en train de rassembler l'équipe. Et voilà, c'est tout ce que j'avais à dire là-dessus

Je repasse la parole à Maureen.

MAUREEN HILYARD : Oui, merci Gisella.

En ce qui concerne maintenant le contenu, Olivier Crépin-Leblond est le coprésident, avec moi donc, et il s'occupe du programme. Je crois qu'il y a déjà eu des choses qui ont été faites. Olivier, peut-être que vous pouvez nous dire où vous en êtes ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci beaucoup, Maureen. En fait, nous en sommes à une étape très préliminaire. Alors d'abord, est-ce que vous m'entendez bien ? Parce que cela ne marchait pas tout à l'heure. C'est très bien alors, cette fois-ci, ça marche ; c'est déjà une bonne chose.

Donc nous en sommes vraiment au tout début. Comme Gisella vous l'a dit, nous essayons simplement de voir quel est le nombre de séances, d'ateliers qui auront lieu, le nombre de participants aussi, la division en différentes équipes, etc. Nous n'avons pas encore vraiment travaillé sur les sujets. Nous n'avons pas travaillé sur le détail du programme. Je suis en train d'y travailler. Eduardo Diaz, Maureen et moi-même, ainsi que d'autres personnes nous ont rejoint. Ce sont des personnes qui sont intéressées par tout ceci. Si cela vous intéresse de mettre en place ce programme, n'hésitez pas à nous le dire, vous pourrez être rajouté à l'équipe. Mais nous en sommes vraiment au tout début.

Ce qui est clair, c'est qu'il y aura moins de personnes, comme l'a dit Alan ; il y aura moins de personnes que lors des réunions précédentes. Les groupes seront plus petits. Il devrait y avoir certaines séances de rédaction. Et ce que nous allons faire, c'est sans doute un petit peu comme à Londres, c'est que nous allons faire un travail de préparation avant la réunion. Donc attendez-vous à avoir davantage d'informations et n'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez vous joindre à nous.

MAUREEN HILYARD :

Très bien, merci Olivier.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais mentionner certains des points que nous allons considérer dans le détail, certains des critères des sélections. Il y a certaines mesures, certaines priorités établies et

il y a eu des préoccupations qui ont été soulevées parce que nous devons envoyer un projet préliminaire et nous devons donc en parler. Mais l'analyse, les critères de sélection, c'est quelque chose qui va demander du travail. Donc encore une fois, nous sommes limités à 60 personnes, donc nous devons nous assurer que ces 60 personnes sont bien sélectionnées. Il y aura beaucoup de travail, comme l'a dit Olivier, avant, pendant et après.

Donc la sélection sera sans doute effectuée par un groupe, un groupe relativement petit, qui représente le groupe d'organisation ATLAS, qui sera donc formé, le groupe de mise en œuvre d'ATLAS, qui est déjà en place, et un groupe de mise en œuvre qui représente un petit peu ces différents domaines.

Questions ? Allez-y.

ALAN GREENBERG :

On avait cinq minutes pour ce sujet, donc on est en train de dépasser le temps imparti, mais deux commentaires.

La sélection est associée à la révision At-Large. À la base, ce qu'on a dit dans la déclaration au Conseil, c'est que lors de cette réunion, on impliquerait des personnes qui sont très impliquées dans les politiques, qui sont de bons candidats, de manière à mieux comprendre et être plus actif dans l'ICANN.

Les chiffres vont dicter certaines choses en termes d'ALS. Mais vous savez, cela compte. Donc si on met au point [coupure audio]

on va se rendre compte qu'il y a peut-être trois personnes d'une ALS ou trois membres individuels d'une RALO qui sont très actifs et personne d'autre. Il y aura des problèmes.

Lors des deux premiers ATLAS, les réunions de L'ICANN à l'époque étaient assez, pour ainsi dire, ennuyeuses, n'est-ce pas ? Parce que le format n'avait jamais changé, c'était toujours le même ; le week-end avant la réunion ICANN, c'était pour les SO et les AC qui faisaient leur travail. Ensuite, il y avait les réunions des unités constitutives et toutes les réunions qui étaient concurrentielles. Et on voyait un petit peu ce qui se passait.

Mais maintenant, le processus est différent par rapport à la réunion. Et on essaie vraiment de prendre en compte les séances intercommunautaires, donc le format est différent. Et finalement, la signalisation est faite à la dernière minute. Donc ceci représente un véritable enjeu pour ATLAS parce qu'on ne sait pas ce qui va se passer à Montréal dans un an, à savoir quelles sont les journées au cours desquelles on aura telle ou telle réunion. Ceci représente un réel enjeu. Et donc je suis bien content de ne pas faire partie du processus de travail. Merci beaucoup.

Maureen, je vous repasse la parole mais il faudrait aller rapidement parce que nous devons encore parler de l'ICANN63. Merci.

MAUREEN HILYARD : Nous allons passer la parole à Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Oui. J'ai bien compris au niveau de la préparation logistique que nous n'aurons que trois sous-groupes, trois thèmes à couvrir. Donc je ne sais pas si on aura la même salle de disponible. Donc on ne peut pas décider de cela avant de préparer le programme, donc je ne sais pas comment gérer cela.

Deuxièmement, est-ce que c'est 60 ou 16 personnes, personnes qui vont venir au sommet ATLAS ou personnes qui vont préparer ? Donc expliquez un petit peu mieux cela. Merci.

MAUREEN HILYARD : Oui, Tijani. Donc les salles, nous devons décider de ce qui est le plus approprié pour la tenue de la réunion ATLAS au niveau de l'affectation des salles. Il y a une grande salle qui est toujours disponible, la salle d'ALAC qui est possible. Donc on aura accès à cette salle. Et il pourrait y avoir trois salles supplémentaires éventuellement.

Comme Olivier l'a dit, on est en train de lancer le processus d'organisation, donc c'est le tout début de la préparation. Et le nombre de personnes, c'est 60. Nous serons en mesure de travailler avec 60 personnes, c'est notre objectif et c'est important de le savoir pour les repas, pour les salles et ainsi de suite ; voilà, 60 personnes, 60 participants.

ALAN GREENBERG : Donc 60 en plus de 30 personnes qui se déplacent d'habitude pour l'ALAC.

MAUREEN HILYARD : Alan, vous pouvez baisser la main pour que je puisse donner la parole à Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Maureen. Oui, je voulais revenir là-dessus parce que je pense que nous sommes très heureux d'avoir ATLAS III mais ce ne sera pas ATLAS, ce sera une petite réunion. On est traités très mal, je pense, par rapport à cela si l'on compare à ce que nous avons déjà obtenu comme réunion. Mais néanmoins, c'est mieux d'avoir une réunion de ce type que rien du tout, un petit ATLAS que rien du tout. Mais je suis préoccupé par ce nombre de participants que me semble réduit. Moi, je crois qu'on doit en avoir un régulièrement. On avait parlé de tous les cinq ans, avec des participants qui viennent des ALS. Et on essaie d'avoir de plus en plus d'ALS, donc c'est une contradiction entre le nombre supérieur d'ALS et un nombre de participant à ATLAS.

Deuxième point, je n'ai pas lu tous mes courriels, peut-être, mais je n'ai pas vu comment on se portait candidat pour participer à ATLAS.

Et troisième point, je me répète peut-être, mais contactez directement les ALS de Québec et de Montréal pour participer à ce travail de préparation. Je pense que ce sera fait ; c'est une bonne chose. Ce sont nos hôtes au niveau local et peut-être qu'ils pourraient participer en plus des 60 puisqu'ils seront sur place.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup, Sébastien. Je sais qu'à la mi-septembre, nous avons eu le feu vert du Conseil d'Administration, donc nous devons nous assurer d'avoir des salles de disponibles. Donc on commence actuellement à penser en termes d'activités. Et il y aura un groupe de travail qui va être formé. Et en effet, on a beaucoup de pression par rapport à la mise en place de la révision d'ALAC. C'est vrai qu'il y a un chevauchement un petit peu entre les deux. On a donc beaucoup de travail en ce moment qui nous est demandé et un problème de participation au niveau régional pour les réunions de préparation.

Donc je crois qu'on parle de sélectionner 60 personnes sur dossier de demande et le Conseil d'Administration nous avons demandé un chiffre qui pourrait être soutenu par un financement. Donc le Conseil d'Administration était d'accord sur 60 et a parlé d'un montant financier de soutien. En effet, on avait l'habitude d'avoir beaucoup de fonds à notre disposition, mais ce n'est plus pareil, maintenant, la situation a changé à l'ICANN. Et je crois qu'on doit faire de notre mieux avec les moyens qui nous sont donnés. Mais

je pense que l'on peut apporter une grande valeur avec cette réunion d'ATLAS bien organisée.

Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. En ce qui concerne le nombre, 60 plus 30 personnes d'At-Large, donc c'est une réunion avec 90 personnes, quand même. Et pour répondre à Tijani, est-ce qu'il y aura trois groupes, quatre groupes, on a la grande salle. On peut avoir quatre groupes, donc 23 personnes et trois groupes de 30, avec des groupes plus importants que d'autres. Donc ce n'est plus un groupe de travail lorsqu'on est à plus de 30 personnes. Je crois qu'il y a dix personnes qui travaillent et puis beaucoup d'autres qui seront trop loin du présentateur et ainsi de suite.

Gisella va s'occuper de réserver des salles, elle a le centre conférence à prendre en compte. La manière dont on organise les choses est basée sur les espaces disponibles à Montréal, sur place. Par rapport à l'appel à participation, je ne sais pas si vous m'entendez, Maureen ?

MAUREEN HILYARD : On va commencer très bientôt pour l'appel à participation à ATLAS. Très bien.

Donc on va bientôt conclure sur ATLAS III et n'hésitez pas à nous contacter par courriel.

ALAN GREENBERG :

Oui. Cela va demander beaucoup de travail, donc on a besoin de la participation de beaucoup de personnes pour organiser cela.

Et le point suivant, c'est la réunion d'ICANN63. Je vais donc donner la parole à Gisella ou à Heidi pour nous parler de Barcelone, donc.

GISELLA GRUBER :

Merci beaucoup, Alan. Je vais commencer. Donc en effet, dans 17 jours, nous serons à Barcelone. Donc c'est vraiment très proche. Vous avez reçu les itinéraires, vous avez vos billets d'avion. Mais s'il y a des problèmes au niveau des personnes pour qui on parraine le déplacement, il faut absolument nous contacter.

Donc vous avez eu la publication de l'ordre du jour et du programme pour ICANN3. Vous avez cela de disponible sur le site web. Je vais vous l'envoyer également et je mets cela dans le chat pour que tout le monde soit au courant, pour que vous puissiez regarder quel sera notre programme à Barcelone.

Nous avons la page wiki pour ICANN63 avec toutes les réunions et beaucoup d'informations sont disponibles sur le wiki également. On peut vraiment répondre à beaucoup de questions à partir du

wiki. Le personnel a la dernière version du programme pour At-Large mais nous continuons à travailler à cela ; ce n'est pas encore totalement finalisé. Je vous enverrai tout cela une fois que ce sera finalisé.

Donc on sera très occupés, notamment le samedi, premier jour. Nous avons des séances qui entrent en conflit pour l'ALAC, pour l'EPDP et pour les procédures ultérieures des nouveaux gTLD. Donc on va essayer de gérer ce conflit. Je vais demander à Heidi de passer en revue tout cela et peut-être qu'Olivier veut nous parler de la manifestation qui va se dérouler le lundi 22 octobre ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Vous savez qu'il y a une manifestation qui va se tenir de 10:30 à 12:00 et de 12:15 à 13:15, deux parties, donc. Cela va être très ouvert, c'est pour les nouveaux venus, pour les Fellows, les boursiers, les NextGen, pour toutes les personnes qui viennent nous voir pour la première fois.

Et vous connaissez déjà bien les politiques, les différents thèmes. Si vous nous demandez de quels thèmes allons-nous parler, on ne le sait pas parce que l'on veut justement faire en sorte que les personnes dans la salle nous disent ce qui les intéresse plus particulièrement et quelles sont les questions qui les intéressent le plus. Donc on ne va pas choisir des thèmes à imposer à l'auditoire, non ; on veut que cela provienne de l'auditoire et que nous puissions vraiment savoir, lors de cette manifestation de

sensibilisation, ce qui intéresse les participants. C'est difficile de ne pas savoir ce que l'on ne sait pas, mais je crois qu'on pourra leur présenter beaucoup de choses. Ce sera un petit peu expérimental, mais je crois que ce sera [distayant], intéressant et qu'on aura beaucoup de participants. On a besoin de personnes qualifiées d'At-Large et s'assurer qu'on n'ait pas des problèmes de chevauchement entre les différentes séances. Donc vous savez que vous pouvez venir pas pour toutes la séances. Mais si vous êtes un expert, on aura besoin de vous. On va parler à des NexGen, à des boursiers, à des nouveaux venus. Donc j'espère que ce sera divertissant et instructif à la fois.

GISELLA GRUBER :

Merci beaucoup, Olivier. Donc il y aura une manifestation sociale lors de Barcelone à l'ICANN63. Lundi, nous aurons donc dans Barcelone un programme. Et le mercredi le 24 nous aurons le gala qui se tiendra sur place ; il y aura des billets de disponibles. Mais toutes les informations seront envoyées à tout le monde. Donc vous avez donc toutes les informations sur Adobe Connect, vous voyez ce qu'il y a à l'écran, donc. Et j'espère que vous vous joindrez à nous pour cette réunion. Le lundi 22 octobre, nous célébrons également le 20^{ème} anniversaire de l'ICANN, de 17:00 à 18:00. Nous aurons le cocktail de fermeture également le jeudi.

Donc j'aimerais maintenant redonner la parole à Heidi qui va nous parler du programme quotidien.

HEIDI ULLRICH : Je vois des mains levées, mais peut-être que ce sont d'anciennes mains ? Tijani, Olivier ?

TIJANI BEN JEMAA : Non, ce n'est pas une ancienne main.

ALAN GREENBERG : Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Je voudrais exprimer ma tristesse parce que Seun Ojedeji ne pourra pas être présent à cause d'un problème de visa. Seun a expliqué que l'unité constitutive des voyages ne l'a pas aidé à obtenir son visa. Vous savez, dans le cadre de Schengen, vous pouvez faire une demande dans n'importe quel pays, donc Seun sera absent parce qu'il n'a pas pu le faire. Et j'espère qu'à l'avenir, nous n'aurons plus ce type de problème. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. Je confirme juste que [Jens] se produira au Hard Rock Café. Gisella a mentionné le fait que le gala aura lieu sur place, ce qui n'est pas le lieu le plus cool de Barcelone mais bon, c'est comme ça. Par contre, le Hard Rock Café est dans un endroit très sympa de Barcelone, pas très loin. Vous avez des moyens de transport public pour vous y rendre, vous pouvez choisir du covoiturage, etc.

Alors, la question logistique. Je viens de comprendre en fait, sur le site de l'ICANN, on parle de se rendre de l'aéroport jusqu'au lieu de la réunion soit par taxi, soit par un service de limousine extrêmement cher avec chauffeur privé. Je crois que c'est équivalent à deux per diem, donc il faut qu'il y ait deux personnes qui ne mangent rien de la journée pour arriver à l'hôtel. Est-ce qu'on pourrait avoir des instructions pour se rendre sur le lieu de réunion en utilisant le transport public parce qu'actuellement, c'est un peu difficile ?

GISELLA GRUBER : Oui. Est-ce que je peux prendre la parole.

ALAN GREENBERG : Allez-y.

GISELLA GRUBER : Alors en ce qui concerne le transport public et le déplacement donc jusqu'au Palais des congrès, je vais noter ceci ; je vais faire les recherches.

ALAN GREENBERG : Et ce qui est aussi bien, c'est de communiquer pour que les personnes qui arrivent ensemble puissent se déplacer ensemble. Je note également que l'hôtel et le Palais des congrès sont de l'autre côté de la ville par rapport à l'aéroport, donc c'est assez éloigné. Donc effectivement, il y a un petit problème logistique. Pour les personnes qui ont des vols avec des transferts assez serrés, ce sera peut-être compliqué. Cela dépend aussi du trafic ; j'imagine qu'il y a du trafic à Barcelone, un peu comme partout, n'est-ce pas.

Alors, y a-t-il d'autres personnes qui ont des commentaires avant que je repasse la parole pour le point suivant à l'intervenant suivant ? Olivier, je pense que c'est une ancienne main ?

HEIDI ULLRICH : J'ai le lien vers la séance de samedi et je vais passer en revue ceci rapidement. Donc samedi...

ALAN GREENBERG : Heidi, j'aimerais présenter ceci d'abord. Donc la séance de samedi, il y a un certain nombre de personnes qui ne seront pas

présentes parce qu'elles sont impliquées dans le groupe de procédures ultérieures de la GNSO ou dans le groupe EPDP. Donc il y aura peut-être des personnes de l'At-Large qui pourront profiter de cette séance de samedi. Le mardi et le dimanche, c'est vraiment les séances principales et Heidi va donc nous expliquer. Vous verrez qu'il y a encore des trous ; il y a donc des opportunités pour rajouter d'autres sujets ou pour élargir les sujets dont on a déjà parlé, sachant bien sûr que ceci n'est qu'une première copie et qu'il faut encore y apporter certains changements.

HEIDI ULLRICH :

Merci beaucoup pour cette introduction. Donc encore une fois, je vais présenter les séances des dirigeants régionaux de l'At-Large et de l'ALAC. Samedi, effectivement, certaines des personnes ne seront pas présentes, par exemple Alan, Cheryl et d'autres. Donc il y aura des séances régionales qui auront lieu ce samedi le matin.

Donc bienvenue, présentation pour les nouveaux membres de l'ALAC et pour tous les nouveaux venus, pour les nouveaux dirigeants. Ensuite, il y aura une révision des principaux sujets, présentation de l'ICANN63 avec l'emploi du temps. Ensuite, on invitera Olivier et Mary Wong pour parler du budget 2020 ainsi que les demandes supplémentaires de budget. Il y aura une présentation de Chris, qui s'occupe de la conformité au sein de l'ICANN. Ensuite l'après-midi, je crois que ce sera à 13:30, donc ce

sera la réunion des dirigeants régionaux de l'At-Large avec en tête de cette réunion, Olivier.

Troisièmement, la séance des dirigeants ALAC avec engagement et régions comme sous-comité avec Daniel. Ensuite, séance 4 avec Tijani sur le renforcement des capacités. L'idée est également d'inviter Sally Costerton, vice-présidente régionale, pour parler des questions GSE, de la collaboration avec l'At-Large. Et encore une fois, en lien avec ceci, 15 minutes avec le soutien pour la responsabilité publique ainsi qu'ICANN Learn. Donc ceci mènera sans doute aux préparatifs d'ATLAS III. Donc voilà pour le samedi. Ensuite, le networking à partir de 18:30.

Dimanche, une séance sur les grands projets sur lesquels se concentre l'At-Large, la mise en œuvre d'At-Large, sensibilisation et engagement pour ceux qui auront raté cette séance samedi ; il y aura donc une mise à jour là-dessus.

Planification d'ATLAS III. Encore une fois, ATLAS III sera surtout sur la mise en œuvre de la révision de l'At-Large. Ensuite, réunion de 45 minutes avec le SSAC. Notre première séance est ouverte. Nous avons environ deux heures d'ouvertes.

Donc il y a du temps de disponible. Nous avons donc le temps de soulever différentes questions. Donc n'hésitez pas à en parler au groupe de préparation. Ensuite, nous passons à une séance en deux parties sur le CPWG : premièrement, présentation générale

et ensuite, discussion focalisée sur les questions de l'EPDP, entre autres.

Et ensuite, sixième séance avec le RSSAC. Et ensuite, on invitera Brian Gutterman, qui est responsable des services d'enregistrement, avec un nouveau rapport qui sera présenté pour votre feedback. Ensuite, nous aurons la liaison GAC qui viendra nous parler. Vous aurez l'opportunité de lui poser des questions. Ensuite, l'après-midi, dernière séance de la journée avec la ccNSO ; l'emploi du temps est prêt. Je regarde pour voir s'il y a des commentaires.

Ensuite, lundi, d'autres activités, des séances At-Large RALO, la séance de sensibilisation qu'on a mentionnée, mais c'est à peu près tout.

Ensuite, mardi, autre séance de travail régional. Ensuite, il y aura une séance consacrée à l'EPDP, politiques régionales ; ensuite, un repas de travail avec les étapes suivantes, avec Maureen, qui permettra à Maureen de nous présenter un petit peu son plan, ses idées pour l'ALAC à l'avenir. Ensuite, nous passons relativement rapidement au GAC, il y aura une réunion avec le GAC à 14:30 jusqu'à 16:30 ; voilà, l'emploi du temps est déjà prêt. Ensuite, l'après-midi, il y aura une séance ouverte. Donc encore une fois, n'hésitez pas à suggérer des sujets à mettre dans cette séance et la réunion avec la NCSG.

Nous nous retrouvons maintenant au mercredi, donc là, c'est la réunion avec le Conseil de 8:30 à 9:30. Nous parlons des questions dans un instant. Nous aurons deux séances de conclusion l'après-midi : premièrement, les mesures à prendre pour l'ALAC et des votes, révision du ROP comme on en a parlé, et des rapports des présidents des RALO et des présidents des groupes de travail.

Ensuite, dernière séance At-Large et la dernière réunion d'Alan en tant que président d'At-Large, donc la séance de conclusion numéro 2 avec Göran, David Olive et annonce des présidents. Je pense que ce sera Maureen ou moi-même. Ensuite, l'assemblée générale d'EURALO pendant 90 minutes l'après-midi. Et Gisella l'a dit, nous aurons ensuite le gala.

Cela nous amène à jeudi et encore une fois, nous avons la réunion de l'AGM, nous avons le programme de reconnaissance, n'hésitez pas à y aller si vous le pouvez. Ensuite, il y aura un certain nombre de sujets d'intérêt général avec la manifestation pour le vingtième anniversaire de l'ICANN et le cocktail du vingtième anniversaire.

Et ceci étant, je vais passer la parole à Maureen, qui va nous parler des séances de développement du vendredi. Maureen ?

MAUREEN HILYARD :

Oui, excusez-moi, j'avais éteint mon micro. Alors très brièvement, il devrait y avoir un petit changement parce qu'il y a des modifications dans le plan sur le temps, mais bon. En ce qui

concerne le modèle d'organisation, la question sert à parler des rôles et des responsabilisés et de ce qu'on fait à l'avenir par rapport à cela. Je n'ai pas encore tout déterminé pour finaliser ceci, mais on pourrait peut-être consacrer un certain temps à faire des rapports pour que les groupes de travail qui sont en train d'être formés puissent être mieux orientés. Je crois qu'en grande partie, nous allons surtout voir comment nous allons procéder au cours de l'année à venir, à réfléchir à ceci un petit peu, parler de notre propre situation. Et ensuite, on parlera du plan de mise en œuvre.

Pendant qu'on est ensemble, je crois qu'il est important d'avoir l'opportunité de pouvoir parler un petit peu de ce que nous allons faire, de comment nous allons effectuer les choses de manière à être aussi efficace que possible. Et dans notre rapport au Conseil, ce sera important parce que c'est ce qui les intéresse, de savoir ce qu'on va faire. Ça va ?

Est-ce qu'il y a des questions ? Très bien donc moi, je me concentrerais sur des introductions, des activités d'introduction. Moi, j'aimerais vraiment beaucoup parler de la mise en œuvre qui doit se faire au niveau de l'ALAC. Je veux que tout le monde [inintelligible] comment on peut obtenir des résultats, comment on avance ensemble, comment on travaille ensemble sur l'année à venir.

Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG : Excusez-moi, j'avais quelques problèmes techniques. J'ai vu plusieurs personnes lever la main, donc dites-le si je rate quelque chose.

Donc est-ce qu'il y en a d'autres dont on doit parler ? Je suis un petit peu perdu. On n'a pas parlé des questions au Conseil d'Administration.

HEIDI ULLRICH : En effet, oui. Nous avons actuellement une question pour le Conseil d'Administration. Je sais que nous aurons le temps pendant la réunion elle-même de réfléchir à ces questions à poser au Conseil d'Administration. Donc j'aimerais confirmer avec vous les questions de l'ALAC au Conseil d'Administration.

ALAN GREENBERG : À la base, c'est une question qui se pose à l'ALAC depuis longtemps, depuis disons une dizaine d'années au niveau des nouveaux gTLD. Est-ce qu'on a besoin de nouvelles séries de gTLD ? Maintenant, nous sommes inquiets parce que c'est une période d'austérité, comme vous le savez et le concept des nouveaux gTLD a un processus de demande onéreux. Et on doit ensuite rentrer dans ses frais parce que ça coûte cher au départ d'obtenir un nouveau gTLD. Les revenus d'opérations des ventes de domaines couvriraient donc toutes nos dépenses. Mais la

réalité est qu'il n'y a pas eu beaucoup de ventes de noms de domaine comme c'était prévu. Et les coûts d'opération, par exemple pour soutenir les interactions avec les groupes, la conformité contractuelle, cela coûte très cher et on ne sait pas si c'est financé à un niveau satisfaisant. Donc c'est une question qu'il faut se poser : est-ce qu'on peut se permettre d'avoir de nouveaux gTLD, tout simplement ? S'il y a des coûts associés à cela, est-ce que ça vaut la peine ? Est-ce que ça vaut le coût ? Est-ce que ça fait du sens financièrement ? Comment est-ce que l'on va gérer cela ? Est-ce que l'on comprend bien les avantages et avantages financiers ? Donc cela revient au rapport qui vient d'être publié sur la révision de la société.

Vous savez, le PDP fait un excellent travail sur les questions spécifiques en rapport avec les dossiers de demande pour les nouveaux gTLD qui sont disponibles. Je crois que la communauté fonctionne bien, évalue bien ces nouveaux gTLD. Cela répond bien aux besoins de la communauté. Mais qui est-ce qui prend un peu de recul et qui se pose la question ? C'est le Conseil d'Administration, donc je crois que c'est une bonne question à poser au Conseil d'Administration. Et j'attends donc vos commentaires. Il n'y en a pas ? Est-ce qu'il y a des personnes qui voudraient ajouter quelque chose comme question au Conseil d'Administration ? Au dernier moment, on peut poser des questions mais ils ne répondent par toujours aux questions qui ne sont pas préparées.

HEIDI ULLRICH : Donc une suggestion, peut-être qu'un résumé d'où vous en êtes par rapport à la planification d'ATLAS. Je sais que c'est simplement les premières phases de préparation qui existent, mais je crois que ce serait bien peut-être de dire au Conseil d'Administration où vous en êtes.

ALAN GREENBERG : Je crois que nous pourrions couvrir cela en parlant de nos priorités pour l'année. Donc nous avons la révision d'At-Large et également le processus accéléré de développement de politiques, l'EPDP.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pourquoi est-ce que nous devons leur parler d'ATLAS ? Pour qu'ils nous disent : « Ah bon ! Vous dépensez notre argent ? »

ALAN GREENBERG : Moi, je crois qu'il faut qu'on y travailler, qu'on pourrait mentionner quelque chose, à quel point on veut se concentrer sur l'ATLAS. Mais en effet, il faut être prudent, il faut réfléchir à cela, comment le présenter si nous le présentons, ATLAS.

Quelqu'un d'autre ?

Donc je redonne la parole à Heidi ou à Gisella. Est-ce qu'il y a d'autres points que je n'auras pas soulevés ? Je crois que nous aurons beaucoup de questions pour Göran Marby. La dernière fois, lorsqu'on a posé des questions au PDG, on a eu beaucoup de commentaires qui nous sont revenus. Donc si vous voulez poser une question supplémentaire, je crois que c'est le bon moment. On n'a pas de date limite, mais je crois que c'est une bonne chose de se préparer à des questions avant la réunion, ces questions au PDG de l'ICANN ; Heidi nous le propose. Donc si vous avez des questions pour le PDG de l'ICANN, n'oubliez pas qu'on ne prend pas les décisions, c'est le Conseil d'Administration qui décide mais ensuite, la mise en place des décisions, évidemment, c'est le PDG qui s'en occupe.

Donc je ne vois pas de mains se lever. Ah si, Olivier Crépin-Leblond, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. Il y a eu un appel récemment avec les leaders régionaux, les présidents régionaux et Göran Marby. Oui, on est en mesure de lui parler nous aussi. Et il y a eu de bonnes questions de posées. Qu'est-ce qui se passe s'il ne trouve pas solution pour le RGPD ? Et il a répondu mais je crois que ce serait intéressant de lui reposer cette question sur le RGPD et sur la résolution du problème.

ALAN GREENBERG : Donc oui, vous pouvez en effet choisir de poser cette question. Donc donnez-nous un libellé pour la question. Qu'est-ce que l'ICANN prend en compte pour justement essayer de faciliter le développement de l'EPDP ? Je crois que c'est une bonne question à poser, cela aussi ; comment se déroule l'EPDP ? On pourrait poser une question de ce type. Donc c'est les dernières minutes que j'ai en tant que président de l'ALAC.

Donc je plaisante un petit peu. J'aime beaucoup terminer à l'heure. Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre que vous voulez aborder au sujet de l'ICANN, la réunion 63 de l'ICANN à Barcelone ? Donc dans ce cas, je vais demander s'il y a dans le chat quelque chose à prendre en compte. Adobe Connect me revoit un petit peu. Je suis très en retard pour lire les commentaires du chat. Donc Olivier, vous relevez la main ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui.

ALAN GREENBERG : Allez-y, exprimez-vous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Après ICANN63, nous passerons à tout point supplémentaire.

ALAN GREENBERG : Est-ce que vous avez quelque chose d'autre à dire sur ICANN63 ?

Nous passons maintenant à tout autre point. Et c'est Olivier qui veut prendre la parole. Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bs, il ne reste que quatre minutes et je peux prendre la parole pour quatre minutes et vous mettre un petit peu en retard.

ALAN GREENBERG : Je crois que c'est une de vos spécialités.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non, je voulais tout simplement vous remercier, Alan, d'avoir géré ces appels pendant quatre ans ; cela fait quatre ans que vous gérez toutes ces conférences téléphoniques. Et je sais que parfois, il est temps de se taire. Et moi, j'ai travaillé avant vous à la tête de l'ALAC. Je voulais vous remercier pour tout ce que vous avez effectué pour nous, Alan. Je suis sûr que l'on vous mettra au travail très rapidement à nouveau. Et nous pouvons vous applaudir virtuellement pour ces quatre ans. Je vous souhaite, donc, tout le meilleur pour la suite.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, vous allez rejoindre le même club qu'Olivier.

ALAN GREENBERG : Oui, encore quelques jours de travail et en effet, je vous rejoindrai pour ces règles de procédures, néanmoins, qui vont me retenir encore quelques jours. Donc je vais dire quelques mots à Barcelone mais lors de ces conférences téléphoniques, je ne sais pas combien j'en ai géré et présidé, mais je crois qu'il y en a neuf par an. Donc cela en fait une bonne trentaine, 35, 36, 37 peut-être. Donc c'était très intéressant comme processus. J'ai beaucoup appris en travaillant avec vous, beaucoup appris de votre part. Et je serai très heureux de vous retrouver, de continuer de travailler avec vous d'une autre manière.

Mais pour le moment, je vais lever cette séance et conclure et donc conclure ainsi mon mandat de président de l'ALAC. Merci de votre participation, merci beaucoup. On se retrouve à Barcelone. Je prendrai l'avion dans exactement deux semaines. On travaille pendant deux semaines encore et on se retrouve à Barcelone.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE : Merci à toutes et à tous. La séance est levée et nous allons maintenant pouvoir nous déconnecter. Merci beaucoup. Je vous souhaite une excellente fin de journée ou d'après-midi.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]